

COVID-19: Mesures de soutien aux entreprises

1. Informations générales

<https://www.info-coronavirus.be/fr/>

2. Mesures de soutien

À l'heure actuelle, les autorités fédérales et régionales développent de diverses mesures de soutien. Pour les modalités et des mises à jour régulières, veuillez consulter:

Au niveau fédéral:

- Allocations de chômage temporaire – tant pour raisons économiques que pour force majeure :
L'ONEM, contact center: tél. 02/515 44 44. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations et pour les [FAQ](#).
- Plan de paiement pour les cotisations sociales patronales, report de paiement, augmentation du nombre de jours de travail occasionnel dans l'agriculture et l'horticulture, complément à l'allocation de l'ONEM pour chômage temporaire et autres mesures de soutien. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Plan de paiement pour la TVA, le précompte professionnel, l'impôt des personnes physiques / l'impôt des sociétés et autres mesures de soutien. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Report ou dispense de paiement des cotisations sociales des indépendants et autres mesures de soutien. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Obtention d'un revenu de remplacement en faveur des indépendants (droit passerelle). Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Report du remboursement des crédits et régime de garantie pour les nouveaux crédits. Demandez de plus amples informations via votre agent bancaire et/ou consultez Febelfin ([report paiement crédit](#) / [garantie](#)).
- La nouvelle garantie financière : la credendo bridge guarantee. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Mesures visant les arts de la scène et le secteur audiovisuel. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Informations aux entreprises actives dans la chaîne alimentaire. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Flexibilité dans l'exécution de marchés publics fédéraux.

Bruxelles

- Octroi de garanties publiques sur des prêts bancaires pour un total de 20 millions d'euros (via le [Fonds bruxellois de garantie](#)).
- Prêt horeca. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Prime pour bars et cafés bruxellois fermés.
- Prêt recover Brusoc (microcrédit). Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Soutien du secteur touristique, événementiel, culturel et créatif à Bruxelles : [prime](#), [fonds de soutien](#).
- Soutien aux coopératives d'activités et les membres entrepreneurs.
- Accélération des dossiers d'aides à l'expansion économique.
- Accompagnement d'urgence pour les entreprises bruxelloises. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Le prêt proxi, l'épargne citoyenne pour soutenir les PME. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Résumé de l'ensemble des mesures de soutien. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

Vlaanderen

- Uitstel van betalingen Vlaamse belastingdienst. Klik [hier](#) voor meer info.
- Uitbreiding waarborgregeling, nieuw achtergestelde lening, COVID-19 waarborg en andere steunmaatregelen. Klik [hier](#) voor meer info.
- Hinderpremie bij verplichte sluiting handelszaak. Klik [hier](#) voor meer info.
- Compensatiepremie voor ondernemers. Klik [hier](#) voor meer info.
- Aanmoedigingspremie deeltijds werken uitgebreid. Klik [hier](#) voor meer info.
- Versoepeling steunmaatregelen gericht op tewerkstelling en stimulering van het ondernemerschap. Klik [hier](#) voor meer info.
- Steunmaatregelen toerisme. Klik [hier](#) voor meer info.
- Steunmaatregelen voor de land- en tuinbouw. Klik [hier](#) voor meer info.

Wallonie

- Fonds wallon Covid-19 : 4^{ème} volet d'indemnités aux entreprises : horeca, secteurs toujours à l'arrêt. Cliquez [ici](#) pour plus d'information.
- Indemnité compensatoire de 3.500 € pour les PME encore fermées, à l'arrêt ou dont l'activité est très substantiellement limitée. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Soutien du secteur touristique via des pass touristiques de 80 € offerts pour visiter la Wallonie. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Création du prêt ricochet aux indépendants qui ont besoin de trésorerie pour passer le cap. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Mesures de soutien supplémentaires des outils de financement publics. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Maintien des subsides et aides à l'emploi. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Factures d'eau et d'électricité
 - i) Eau : étalement du paiement
 - ii) Électricité/gaz : mesures seront prises pour éviter toute interruption de fournitureCliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Délais et indulgence dans les procédures régionales. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

Fédération Wallonie-Bruxelles

- Soutien aux milieux d'accueil de la petite enfance. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
- Fonds d'urgence pour la culture. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

3. Les organisations d'indépendants fournissent également des informations et une assistance dans le cadre des mesures énumérées.

[Les organisations interprofessionnelles](#)

[Les organisations professionnelles](#)